

Par une question écrite, Jean-Pierre Sueur a interpellé le ministre de l'économie et des finances au sujet des restrictions injustifiées de l'obtention de prêt bancaires. C'est le cas en particulier lorsque les souscripteurs dont l'état de santé s'est dégradé à un moment donné de leur vie, se voient refuser un prêt ou certaines garanties, alors que les problèmes médicaux antérieurs n'ont plus de conséquence.

>> [Lire la question écrite](#)